

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 127 (2001)
Heft: 09

Artikel: Unimail: un peu d'histoire
Autor: Persoz, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Unimail: un peu d'histoire

(ARCHITECTURE)

Le contexte national et international

L'histoire du complexe universitaire «Unimail», dont l'inauguration officielle aura lieu le 5 mai, s'inscrit dans le formidable essor qui a marqué l'enseignement supérieur dans l'ensemble des pays industrialisés au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, valant à l'Université une reconnaissance croissante de son rôle de partenaire essentiel pour le développement.

Vers la fin des années septante, date du début d'Unimail, les universités suisses comme les Ecoles polytechniques fédérales sont en pleine croissance. D'une part, les sciences - et ce dès l'Après-guerre - se trouvent confrontées à l'explosion de chacune des disciplines face à la complexité de leur objet propre. Chaque domaine est contraint de se diviser en sous-domaines et de se spécialiser à l'extrême pour atteindre le détail, la finesse du réel. Ce mécanisme endogène, contribue donc à multiplier le nombre de professeurs et de chercheurs.

Le second phénomène, de nature exogène, est tout aussi bien connu. La croissance rapide du nombre d'étudiants - effet du «baby-boom» de l'Après-guerre et des années 60, alliés à la démocratisation des études - provoque l'explosion des surfaces de travail de toutes les institutions d'enseigne-

ment supérieur. En Suisse, le nombre d'étudiants universitaires double entre 1970 et la fin de la décennie 80, passant de 42 178 en 1970 à 80 628 en 1988, et ils sont actuellement - en excluant ceux des Hautes écoles spécialisées - plus de 90 000.

Si le premier des deux phénomènes n'eut qu'un effet des plus modérés sur l'invitation faite aux politiques à trouver des solutions, le second entraîna d'importantes conséquences. On assiste alors en Suisse à une multiplication des constructions universitaires.

La problématique et les réalisations neuchâteloises

L'Université de Neuchâtel, qui représente un peu moins de 5% de l'ensemble de l'enseignement supérieur en Suisse, mais dont la croissance est aussi soutenue, voire plus rapide, que celle de ses consœurs, fait comme les autres: elle tente de réajuster ses volumes et ses surfaces aux réalités et les projets se multiplient. S'il était encore relativement facile, en période de croissance économique, d'emporter la conviction des décideurs politiques, l'exercice devint beaucoup plus difficile dès l'installation de la crise au milieu des années 70.

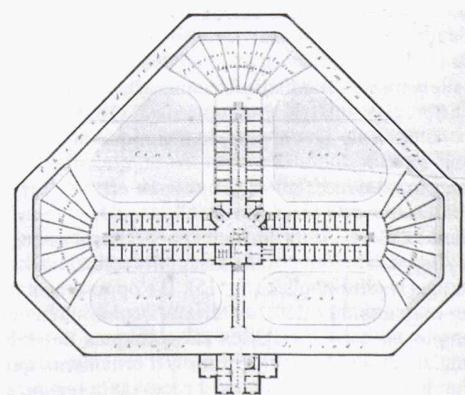
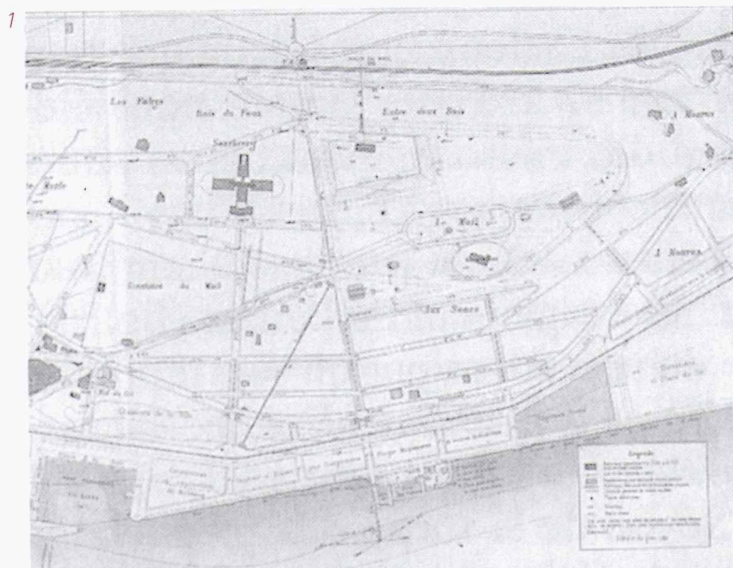


Fig. 1: Plan de la ville de Neuchâtel, daté de 1886, indiquant divers travaux proposés par James Ladame, ingénieur à Paris, sur lequel figure le pénitencier cantonal (AVN)

Fig. 2: Pénitencier cantonal, projet de concours «Punissez & améliorez», anonyme, vers 1858 (AEN)

Fig. 3: Le pénitencier en 1867 (Archives MAHN)
(Source: Inventaire INSA, vol. 7, SHAS, Berne 2000)

L'extension de l'Université s'accomplit alors selon deux modes: par occupation de bâtiments existants - achetés ou appartenant à l'Etat - et par de nouvelles constructions.

Les principales réalisations obéissant au second mode furent les suivantes:

- 1954: démolition de l'aile Est de l'ancien pénitencier, situé sur la colline du Mail, puis construction des Instituts de botanique et de zoologie, appelés bâtiment «Lozeron» (du nom de l'architecte responsable) et léger agrandissement de l'Institut de géologie;
- 1960: construction de l'Institut de physique à la rue Breguet, en bordure du lac;
- 1967: construction, au nord du bâtiment Lozeron, de l'Institut de chimie;
- 1974: restructuration de l'aile ouest du pénitencier (ancien bâtiment de la fabrique de cycles *Allegro*) pour y loger les mathématiques, le centre de calcul et des laboratoires de biologie (fig. 4).

A l'exception de celui réservé à la physique, tous ces bâtiments sont donc situés sur la colline du Mail où avait été édifié, en 1867, l'unique pénitencier (130 places) que le canton de Neuchâtel posséda sur son territoire et dont la durée de vie fut assez brève (fig. 1 à 3). En 1909, il cessa d'accueillir des «pensionnaires», qui furent dès lors logés à Witzwil.

Certains prétendent que la construction de ce pénitencier, à l'allure de caserne prussienne, était d'une certaine manière prémonitrice de ce qui allait lui succéder sur la colline du Mail, alors appelée le Saarberg. A l'époque, l'établissement était en effet considéré, par les milieux spécialisés de la

répression, comme l'un des modèles du genre où l'on cherchait - ce qui était alors une nouveauté - à rééduquer les délinquants par le travail!

Ainsi, dès 1919, les Sciences de la Terre - sous l'impulsion d'Emile Argand (1879 - 1940), l'une des sommités de cette discipline, qui rêvait de réserver l'ensemble de la colline à un temple de la science neuchâteloise - y occupaient 2000 m².

Les sciences humaines ne furent pas délaissées pour autant. Né en 1979, le projet d'un vaste complexe pour la Faculté des Lettres et des Sciences humaines fut concrétisé en 1986 sur les Jeunes Rives. A cet espace on donna le nom du grand Louis Agassiz (1807 - 1873), autre âme de la vie scientifique de la première Académie neuchâteloise. Ce génie naturaliste et géologue, dont la notoriété est liée à la découverte des glaciations, est - comme il se doit - plus illustre aux Etats-Unis qu'en Suisse.

Les premières ébauches du projet

L'essor des sciences exactes et naturelles allait poursuivre sa progression. Le nombre d'étudiants de la Faculté des sciences passait de cent cinquante en 1960 à sept cents en 1990 et, le nombre d'enseignants croissant parallèlement de trente à une centaine, il fallut trouver des solutions.

Logée dans des locaux vétustes (l'ancien pénitencier), la géologie en particulier vécut entre 1966 et 1980 un développement très rapide entraînant un sérieux manque de place, notamment dans le domaine de la géologie appliquée. C'est donc à elle qu'incombait d'ouvrir cette nouvelle page de l'histoire des constructions universitaires, celle qu'on

3

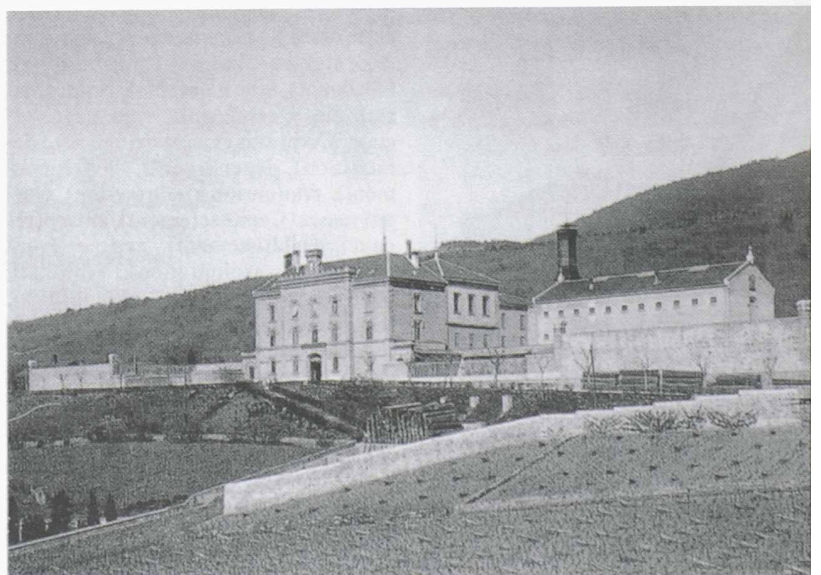


Fig. 4: Vue du sud-ouest sur le bâtiment Allegro logeant l'Institut de mathématiques, l'Institut d'informatique, le Laboratoire de physiologie végétale (botanique), le Laboratoire d'éthologie (zoologie). Au centre droite, l'Institut de géologie (ancien pénitencier avec corps de liaison datant de 1955) (Doc. Francis Persoz)

Fig. 5: Les pavillons dans leur état avant 1989. Vue du nord-est sur le bâtiment Allegro au centre, le pavillon de biochimie à droite et les toits de l'Institut de géologie, à gauche (Doc. Francis Persoz)

Fig. 6: Vue datant de 1987 d'un laboratoire de chimie de l'Institut de géologie (Doc. Francis Persoz)

Fig. 7: Vue aérienne du nouveau bâtiment des sciences d'Unimail (Photo Yves André)

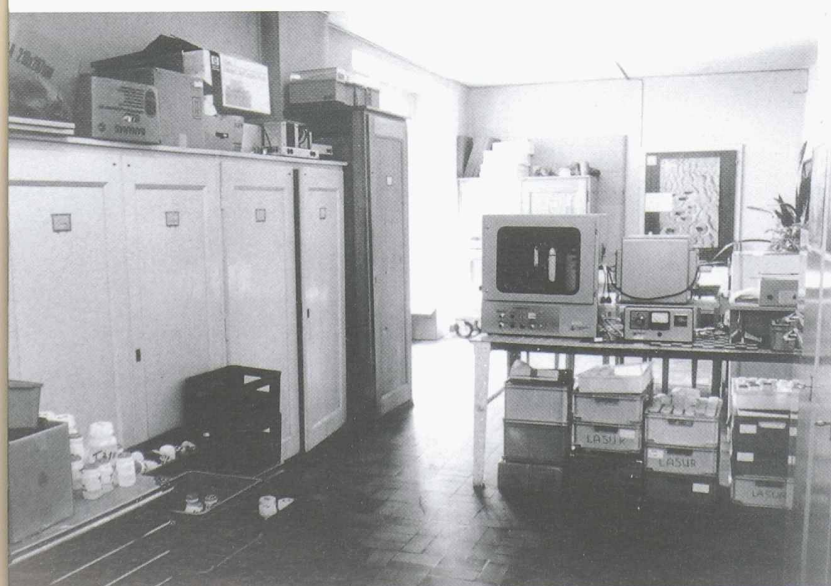
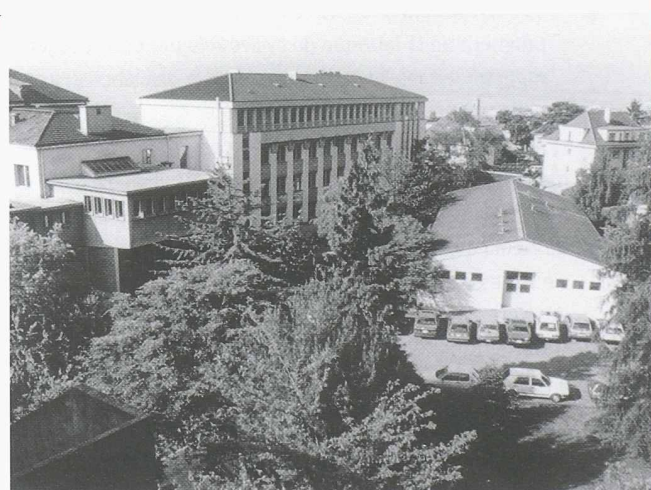
appellera «Unimail». Comme j'étais directeur de l'Institut à l'époque, il me revint d'endosser cette redoutable tâche.

Comme toujours dans les cas de disette, en l'occurrence celle d'espace, on recourt d'abord à des solutions de fortune. Un premier projet d'agrandissement de l'Institut, établi par Bernard Weber, prédécesseur de Philippe Donner à la tête des constructions cantonales ne reçut pas l'agrément du département. Une autre tentative en 1980, étudiée par le bureau Vuilleumier et Salus de la Chaux-de-Fonds et consistant à rehausser le bâtiment Lozeron, n'eut guère plus de succès. Surgirent alors, sur la colline du Mail et aux environs, nombre de pavillons de type «chantier» ou un peu plus élaborés (fig. 5) qui permettront d'assumer, dans la précarité, une part des activités de recherche mais auront aussi, en raison de leur aspect des plus hétéroclites et de leur très grande visibilité, un rôle de catalyseur sur la volonté politique de chercher d'autres solutions.

Les grandes décisions

C'est à la veille de Noël 1984, que le recteur Jean Guinand - en accord avec le chef du Département de l'Instruction publique et des Affaires culturelles, le conseiller d'Etat Jean Cavadini -, décide alors, et au grand soulagement de toute la communauté scientifique du Mail, de lancer un concours d'architecture qui tienne compte de l'ensemble des besoins des Instituts de biologie, géologie (fig. 6), mathématiques et du Département de calcul.

Un jury - très rapidement constitué après nouvelle enquête auprès des utilisateurs (six enquêtes globales des divers



besoins auront été nécessaires jusqu'au projet définitif) - établit règlement et programme du concours à deux degrés. Sur les vingt-six projets déposés en octobre 1985, cinq seront retenus pour le second degré, dont le classement final en juin 1986 désigna le lauréat: «Fleurs du Mal» du bureau Gérard Corti et de deux de ses collaborateurs : Philippe Guiony et Eric Ryser (voir article suivant). La décision, prise par le Grand Conseil en octobre 1987, d'accorder un crédit d'étude de 2,3 millions de francs, suivie d'un arrêté du Conseil d'Etat instituant une commission de construction seront les bases légales du projet général. Il sera accepté par le peuple neuchâtelois à une majorité de plus de 70% des votants le 23 septembre 1990, soit trois mois avant le déclenchement de la plus grande crise économique de l'Après-guerre!

Chances et défis

La chance doit aussi accompagner les bons projets et cette date des votations en représente certainement une. Il y en aura d'autres au cours de la réalisation des quelque 120 000 m³ (pour 30 000 m² de surface brute de plancher) qui débute en décembre 1991 et s'échelonne en quatre étapes pour aboutir à l'inauguration du 5 mai 2001.

L'une de ces chances réside dans la crise elle-même qui permet, par une politique très sévère d'attribution des travaux, de dégager des réserves financières. Une partie de celles-ci servent à financer des solutions techniques nouvellement apparues, notamment dans les télécommunications et les équipements de base. D'autres modifications purent également être opérées au profit du projet global dans la refonte

des conceptions de l'animalerie - qui devint une installation hautement stérile (EPS) - ou de celles des bibliothèques et des espaces souterrains.

L'exigence de maintenir les activités d'enseignement et de recherche tout au long des dix ans de réalisation fut l'un des défis majeurs de ce projet. Il demanda des efforts d'imagination aux architectes et aux représentants des utilisateurs, qui furent contraints au jeu des permutations infinies pour trouver à chacun sa juste place dans les nouvelles structures. Une vingtaine d'unités de recherche, de nombreuses salles d'enseignement, un grand auditoire et des laboratoires spécialisés, tous distribués de façon quasi aléatoire dans les anciens espaces, devaient retrouver une position cohérente dans le projet et cela en excluant les doubles déménagements. Une telle exigence, chaque espace devant être très précisément défini, a certainement contribué à donner beaucoup de limpidité à cet ensemble architectural (fig. 7).

Il aura fallu vingt-quatre ans pour faire aboutir et évoluer l'idée d'Unimail, sept ans pour convaincre les autorités, encore sept jusqu'à la pose de la première pierre, puis dix autres pour achever la construction. L'ampleur et la qualité du résultat sont à la hauteur du très bon degré de préparation des dossiers. Le «pool» d'architectes, d'ingénieurs et de spécialistes mandatés a fonctionné à merveille et les relations avec le Bureau des constructions universitaires à Berne furent de qualité. Il en fut de même avec les autorités fédérales, qui ont subventionné le projet à hauteur 60%. Au final, l'Université dispose d'un excellent outil de travail et cela pour longtemps, car les réserves d'espace ont été largement comptées.

7

